



SOCOTEC BELGIUM ASBL

09071

00012			
Rapport d'inspection - Installation électrique domestique	BT / TBT	existante	
N° de rapport: 23./1401/6/01			
Concerne : ☑ contrôle dans le cadre d'une vente ☐ contrôle périodique Type d'habitation : ☑ maison ☐ appartement ☐ autres :			
Demandeur: Cetticologic Schille			
Personne sur place :	·		******
Adresse de la visite: Leve MANCHENAL, 2 - 4	190 x	HOKIS	
Date de visite : Abolate d'émission : Abolate Alemente : Références clien	1: NC		
Référentiel réglementaire : RGIE art. □ 271 □ 276 bis et dérogations □ 271 bis			
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asbl : CHECK-LIST-INS-E-11			
Description de l'installation visitée :	0		
Tension d'utilisation : ☐ Protection générale du branche ☐ 3N400 V ☐ 3x230V ☐ 2x230V ☐ 1N400V	ement :	2A	
Nombre de tableaux : n	ombre de circı	uits terminaux : 🟒	0
Contrôles par examen visuel, tests et mesures :			
Description	En ordre	Pas en ordre	n.a. ou dérog.
Correspondances des schémas à l'installation		X	
Etat du matériel électrique installé	Y		
Mesures de protection contre les contacts directs	V		
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des dispositifs			
à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test			
Note : différentiel ☐ plombé ☐ non plombable ☐ à nouveau plombé		X	
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels		X	
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la			
continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils		X	
Matériel électrique fixe ou à poste fixe	X		
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle			V
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations	X		
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre : & Ω, MΩ	X		
Résistance de dispersion de la prise de terre : A.M. Mary KABC		X	
Identification des appareils de mesure : reprise dans le dossier équipement individue Manquements / Notes :	de l'agent SO	COTEC BELGIUM	asbl.
Joik ANNexe		THE MARKET BUT ET AL ARREST	
se a resis — in a militar of a contribution to a serious = 0 = 2 are and serious = 3 a			5150 MS0 5- 31 169
CALLEAGUEL AND A TAX HIS HE STATESCHOOLING CALL OF FALLANDS SPECIAL CALLED A REPORT K 199 TO U. H.	63.5 (C. 100.00 (C. 100.00)	0 0 W WWW. WWW. V	n sa sasaan
Conclusion:			RA
☐ L'installation électrique est conforme que experientione de P.C.L.E. L.	4-01 1 · · · ·		. P/S
L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Le prochain cor le délai prescrit par la réglementation en vigueur.	rtoic beriodidi	ie est a effectuer	dans 0
L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite le même organisme après mise en conformité a au terme de 18 mois après signa	complémenta	ire est à exécuter	dans dans
io meme organisme apres mise en combinite 🛶 au terme de 10 mois apres signa	nure de l'acie	ue vente.	i in

Nom et visa de l'inspecteur : Pour SOCOTEC BELGIUM ASBL, Nom et visa du demandeur pour réception :

www.certigreen.be Tél. 0471/580.708

1/2

273(fr)/0215 - V8

SOCOTEC BELGIUM ASBL - TVA nº BE 0406.671.312 - ING IBAN BE37 3400 2981 6828 - BIC BBRUBEBB/BNP IBAN BE25 2400 3255 1382 - BIC GEBABEBB Rue Grand Vinâve 61/63 - B-4101 Jemeppe-Sur-Meuse (Liège)
Tél. : + 32(0) 4 234 17 00 - Fax : +32(0) 4 234 17 80 - inspection.belgium@socotec.com - www.socotec.be

Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen complémentaire est à exécuter par le même organisme en vue de compléter le dossier.

Domenico



SOCOTEC BELGIUM ASBL

Rapport N: 0759 23/1/01/6/01	
La résistance de terre est trop élevée vis-à-vis de la sensibilité du différentiel utilisé. Absence de réseau général de terre. Absence d'équipotentielle aux tuyaux d'eau/gaz. Il y a plusieurs prises de terre séparées. Réaliser l'interconnexion de celles-ci en amont du sectionneur de terre.	
Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants :	į
Certains départs sont dépourvus de répérage aux endroits suivants :	
☐ La valeur d'isolement par rapport à la terre est inférieure au minimum légal aux endroits suivants :	
☐ Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants :	
Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max. Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981). Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain. Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière efficace aux endroits suivants :	
☐ Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants :	
☐ La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants :	E .
☐ Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants :	C.
Le type de câble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants: # # bocuce de plan sterbi fen de Minstallation # # bocuce de plan sterbi fen de Minstallation de boques de Tolèsence aux firsible du Cay # Sen des prises de Courant non messe e or broile de terre, il est in te, et de broncher ofare le de classe I. I le condition me messe Enflect électrique dans for reples de l'art. CUFFARO Domenico	COTEC-amexeBT01(fr)/0609-V1
SOCOTEC Domenico	1/1